La politique de développement de la commune de Bergholtz se construit sur la base d'un développement durable de son territoire. Aussi, afin d'améliorer l'empreinte énergétique de la commune, des travaux de rénovation de l'éclairage public ont été menés, grâce au soutien :

- **Du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer au titre du programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), en partenariat avec le Pays-Rhin-Vignoble-Grand-Ballon**
- **De l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement**
- **De la Région Grand Est au titre du plan national de soutien à l'investissement des communes de moins de 2500 habitants**

L'opération a consisté à remplacer ces luminaires énergivores, obsolètes et à uniformiser l'éclairage sur l'ensemble de la commune.

Ces aides, sans lesquelles la commune n'aurait pas pu mener à bien ses projets, ont permis la rénovation de 67 luminaires dans les rues suivantes : Vauban, Bixneu, Canal, Vosges, Murbach, Pfleck, Artisans, Henri Fretz, Albert Schweitzer, Robert Schuman, Impasse du Canal, Saint Gall, Neuve, pour un coût total de 68 706,79€.

Les travaux ont débuté le 16 octobre 2017 et se sont déroulés en chantier mobile. Ils se sont terminés le 15 novembre 2017.

Ces travaux ont permis de réaliser des économies d'énergie non négligeables (environ 40% d'économie d'énergie), de diminuer la part du coût de l'éclairage public dans le budget de fonctionnement et de participer à la préservation du ciel et de la biodiversité par la limitation de la pollution lumineuse.

Une deuxième vague de rénovation est prévue en 2018, grâce à l'aide du Certificat à Economie d'Energie (CEE) TEPCV.